



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 74175

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'écriture manuscrite. En effet, il apparaît que, les nouvelles technologies aidant, l'écriture manuscrite soit un enseignement délaissé à l'école. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre afin de réintégrer l'enseignement de l'écriture manuscrite à l'école.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74175

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1484